IMPHY UGINE Précision Suisse S.A.

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 6 novembre 2006

Le conseil d'administration de la société **IMPHY UGINE Précision Suisse S.A.**, a l'honneur d'inviter les actionnaires à participer à l'assemblée générale extraordinaire du 6 novembre 2006 à 10 h 30, à Vevey, Place de l'Ancien-Port 6, en l'Etude du notaire Ludovic **Chabod**.

Ordre du jour:

1. Modification de raison sociale

Proposition du conseil d'administration:

Modification de la raison sociale actuelle en IMPHY SUISSE S.A.

2. Transfert de siège

Proposition du conseil d'administration:

Transfert du siège de Préverenges à Lausanne, chemin de Trabandan 28.

3. Transformation d'actions au porteur en actions nominatives

Proposition du conseil d'administration:

Transformation des cinquante actions au porteur de Fr. 1000.– en cinquante actions nominatives de Fr. 1000.–.

Destruction des actions au porteur et émission des actions nominatives par le conseil d'administration.

4. Introduction de restrictions quant à la transmissibilité des actions

Proposition du conseil d'administration:

Soumission du transfert des actions à l'approbation du conseil d'administration.

5. Remplacement des statuts

Proposition du conseil d'administration:

Adoption de nouveaux statuts afin de tenir compte des modifications envisagées et de moderniser les statuts actuels.

Un exemplaire des nouveaux statuts peut être consulté au siège de la société à Préverenges, Le Trési 6 B.

312481